



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 18.429.867 euros
Siège social : 2 rue Paul Sabatier
22300 Lannion
970 202 719 RCS Saint-Brieuc

(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'assemblée générale du 24 mai 2019 a, aux termes de sa 18^{ème} résolution, autorisé le Conseil d'administration, à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186-1 et L.225-129-2 du Code de commerce, au profit des membres du personnel qu'il déterminera parmi les salariés et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L.225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de son capital, ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions de la société provenant de rachats effectués par la société dans les conditions prévues par la loi, dans la limite d'un plafond de 10% du capital social, ce plafond étant déterminé lors de chaque utilisation de la délégation conférée par l'assemblée générale au Conseil d'administration par rapport au capital social existant à cette date.

Nous vous informons qu'aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'était en vigueur au cours de l'exercice écoulé et que le Conseil d'administration de la société n'a pas fait usage de l'autorisation précitée au cours dudit exercice

Le Conseil d'administration